

Bœuf—Surtaxe à l'importation

Des voix: Bravo!

M. Hargrave: Je tiens à signaler que la surcharge de 3c. la livre sur les importations du bétail sur pied et de 6c. la livre pour la viande de bœuf fraîche ne fera pas monter le prix de détail. Cela ne va pas nécessairement donner lieu à une hausse automatique. Nous pouvons nous attendre que les approvisionnements de bovins engraisés partout au Canada, mais surtout en Ontario, seront plus abondants. Les éleveurs canadiens refusaient d'alimenter le marché, notamment en Ontario, ce qui témoignait d'une surabondance de bovins engraisés dans cette province; cette annonce devrait au moins indiquer aux éleveurs et aux engraisseurs canadiens que l'on s'applique à remédier à cette situation. Les producteurs vont faire sortir leurs animaux des parcs d'engraissement pour approvisionner le marché d'une façon ordonnée, de sorte que les prix devraient se stabiliser.

Cependant, rien ne laisse prévoir une hausse du prix de détail. J'aimerais cependant signaler à la Chambre que ces baisses importantes des coûts des éleveurs et des engraisseurs ne se sont pas encore répercutées sur les prix de détail, et c'est à cet égard qu'une intervention du gouvernement s'impose maintenant.

Des voix: Bravo!

M. Hargrave: En résumé, je tiens à dire que l'industrie de l'élevage bovin est sensible à la décision prise aujourd'hui, même si elle arrive avec deux semaines de retard. Cette décision, en effet, rétablira l'équilibre, mais je ne pense pas qu'elle entraîne une hausse du prix du bœuf au détail.

M. Elias Nesdoly (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, c'est avec un certain plaisir que j'interviens pour parler d'un aspect légèrement différent de l'industrie de l'élevage bovin, au lieu de parler, comme je l'ai fait récemment, de la maladie de Bang, comme me l'a rappelé le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). La décision du ministre des Finances arrive à point, car selon les nouvelles qui me parviennent de ma province, la Saskatchewan, 15,000 à 20,000 têtes de bétail américain sont entrées dans le sud de ma province; il était donc grand temps de mettre le holà.

A la longue, cette surtaxe sera importante pour les consommateurs, car il faut protéger les producteurs de bœuf dont les coûts de production ont monté en flèche et il faut maintenir une industrie de l'élevage bovin viable, afin de protéger les intérêts des consommateurs. Si trop d'agriculteurs abandonnent la production du bœuf, le prix de détail va devenir inabordable pour la plupart des consommateurs. Il fallait prendre cette disposition pour assurer aux Canadiens une source régulière d'approvisionnement.

Je tiens aussi à signaler que l'initiative prise par le gouvernement canadien résulte, en un sens, ou découle des contrôles de prix imposés depuis plusieurs mois par les Américains, ce qui a poussé les producteurs de bœuf des États-Unis à refuser de mettre la viande de bœuf sur le marché. Maintenant que les contrôles sur les prix y ont été levés, les producteurs ont un excédent de bœuf et ils cherchent à en inonder le marché canadien.

Selon le ministre, il s'agit d'une surtaxe temporaire. J'espère que Washington n'exercera pas de pression auprès du gouvernement pour le faire enlever avant les 30 jours stipulés. Que le ministre soit assuré que notre parti suivra de près les événements afin de juger s'il y aurait lieu de modifier la surtaxe ou de la prolonger. Nous le ferons

[M. Hargrave.]

parce qu'il faut protéger les intérêts tant des consommateurs que des producteurs.

Monsieur l'Orateur, notre parti soutient qu'il est temps de commencer à stabiliser notre production agricole et à établir des prix minimum étroitement reliés aux prix de revient. Si l'on avait pris de semblables mesures il y a quelques années, bien des problèmes qui se posent actuellement n'auraient probablement pas surgi.

Il est temps que notre industrie agricole mette fin à ses cycles de prospérité et de débâcle. Nous sommes actuellement dans une ère de prospérité. Je me demande simplement quand la crise commencera à se manifester. Il conviendrait maintenant de songer à adopter quelque mesure législative qui garantirait au cultivateur un revenu convenable, fondé sur ses prix de revient, afin que nous soyons assurés au pays d'un approvisionnement constant de produits agricoles tant pour nos concitoyens que pour fins d'exportations.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, nous nous réjouissons de la déclaration du ministre des Finances (M. Turner). Toutefois, je voudrais profiter de l'occasion pour faire quelques mises au point.

Monsieur le président, il est bien évident que dans un pays comme le nôtre, qui peut produire tout ce dont il a besoin dans ce domaine, il était tout à fait inadmissible que nous puissions acheter des produits étrangers. C'est comme si l'on ne savait pas, et si l'on ne sait pas, on n'a qu'à demander au taureau comment se font les veaux.

Monsieur le président, à mon avis, on ne va pas encore suffisamment loin, puisque le gouvernement devrait prendre la décision de ne plus laisser entrer sur le marché canadien aucun des produits qui peuvent facilement être fabriqués chez nous. Cela est particulièrement évident, lorsqu'on analyse la situation particulière du Québec, où l'on voit des terres abandonnées, où l'on constate que le nombre d'agriculteurs a diminué de moitié depuis quelques années, et où l'on voit bon nombre de fermes qui pourraient servir à l'élevage du bétail, et du bœuf en particulier. Il est tout à fait inadmissible que nous n'aidions pas au besoin les producteurs canadiens à produire davantage, si nous avons davantage besoin de ce produit. Il est stupide d'importer ce que nous possédons en grande quantité. On pourrait aider non seulement les producteurs actuels, mais d'autres producteurs, à demeurer dans l'industrie de l'agriculture, ce qui pourrait aider, d'une façon indirecte, à réduire le taux de chômage.

* * *

● (1120)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE, AINSI QUE DEUX NOTES

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je voudrais déposer, au nom de l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies au Conseil de sécurité, contenu dans le document S 110 52, daté du 26 octobre, et les textes de deux notes du Secrétaire Général des Nations Unies, et ce dans les deux langues officielles.